

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et
représentés

9

MAIRIE DE BEYLONGUE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Octobre 2020 à 20 H

Sous la présidence de Madame Christine BAYLE, adjointe.

Membres présents : Mme Karine MARION – Mme Céline DANTHEZ – M. Christophe BOUHEYRE – M. Olivier MORLAES – M. Guillaume GREGOIRE – Mme Christine BAYLE – M. Yannick PAILLARDON – M. Cyril DUPIN

Absents excusés : M. Jean Marc BROUCH – M. Sébastien LUXEY – Mme Mathilde BOINOT (donne pouvoir à Mme Karine MARION)

Secrétaire de séance : M. Cyril DUPIN

Date de convocation : 30 Septembre 2020

Mise en place d'un dépôt de pain

La Maison DARRICAU, boulangerie à RION DES LANDES se propose pour installer un dépôt de pain au foyer rural les mardis, jeudis et samedis matins, de 10 h à 11 h.

Des flyers seront distribués à la population pour une mise en place à compter du 3 novembre.

Des mesures seront prises pour respecter les gestes barrières et les règles de distanciation.

Présentation devis achat tondeuse

Cyril DUPIN présente à l'assemblée divers devis pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée neuve avec une reprise de l'équipement actuel entre 1000 € et 1500 €. Les tarifs devront être négociés. La livraison est programmée pour le premier trimestre 2021, avant le début de la saison de tonte.

Il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires sur le budget principal de la commune.

SIVU Les Petits Gemmeurs

Karine MARION expose le compte rendu de la réunion du SIVU Les Petits Gemmeurs qui s'est déroulée le Lundi 21 septembre.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a voté le budget primitif 2020 et la participation des quatre communes, a adopté les tarifs cantine pour l'année scolaire 2020-2021 et le règlement intérieur de la cantine.

Le débat est lancé sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2021, chaque conseil municipal doit donner un avis sur le maintien de la semaine scolaire à 4 jours et demi ou sur le passage à 4 jours.

Un questionnaire sera distribué aux parents d'élèves de la commune afin de recueillir les avis avant le prochain conseil municipal.

Adoption tarifs garderie scolaire

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs de garderie scolaire comme suit :

- 0,60 € la présence pour le 1^{er} enfant
- 0,40 € la présence pour le 2^{ème} enfant
- 0,30 € la présence pour le 3^{ème} enfant

Etude géotechnique lotissement Les Artigaous

Par arrêté en date du 22 juillet 2020, les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux ont été définies. La commune de Beylongue est concernée par ce phénomène de retrait-gonflement et placée en aléa fort. Ces dispositions imposent aux propriétaires de terrains à bâtir de réaliser une étude géotechnique et sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

La commune est propriétaire de terrains à bâtir encore disponibles à la vente au lotissement Les Artigaous. Nous devons donc réaliser une étude de sol pour les 4 terrains restants.

Divers bureaux d'études ont été contactés , à savoir :

- Géofondation -33700 MERIGNAC pour un montant de 2 700 € TTC (pour les 4 terrains)
- SOLETUDE – 33160 SAINT MEDARD EN JALLES pour un montant de 1080 € TTC pour 1 lot, soit 4320 € TTC
- GINGER – 64990 LAHONCE pour un montant de 1440 € TTC pour les 4 lots

Le conseil municipal valide le devis présenté par la société GINGER pour 1 440€ TTC.

Cadeau aux anciens

Dans ce contexte de pandémie liée à la COVID 19, le repas annuel des aînés n'aura pas lieu en décembre.

Le conseil municipal souhaite offrir un cadeau aux personnes à partir de 60 ans. La Société PIERRE CHAMPION – 254200 SARLAT propose des coffrets à des prix attractifs.

Au total 101 colis seront distribués au mois de décembre.

La commande est validée pour une livraison le 17 novembre.

Noël des enfants

Il en est de même du goûter de Noël des enfants qui n'aura pas lieu cette année.

Toutefois les enfants de moins de 11 ans recevront un bon cadeau de 12 € à retirer auprès de l'enseigne LECLERC comme les années précédentes.

Table des délibérations de la séance du 07 Octobre 2020

- Tarifs garderie scolaire
- Etude géotechnique pour le lotissement Les Artigaous

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
